



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Canadian Centre
on Substance Use
and Addiction

Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Demande de propositions

Élaboration de critères et
de lignes directrices sur
l'utilisation de l'intelligence
artificielle (IA) à des fins de soins
de santé mentale et de santé
liés à l'usage de substances



This document is available in English.



Les points de vue présentés ici représentent uniquement les points de vue de la Commission de la santé mentale du Canada. Le présent matériel a été produit grâce à la contribution financière de Santé Canada.

Diffusion : 1 mai 2026

Date limite pour soumettre la proposition : 29 mai 2026

Soumettre les propositions uniquement par courriel à :

Équipe de cybersanté mentale, ementalhealth@mentalhealthcommission.ca

Pour toute question ou demande de clarification concernant la présente DDP, veuillez communiquer avec l'équipe de cybersanté mentale à l'adresse ci-dessus.

Contexte

La santé mentale et la santé liée à l'usage de substances au Canada

Chaque année au Canada, environ une personne sur cinq est confrontée à une maladie ou un problème en lien avec la santé mentale, parmi lesquels des difficultés liées à l'usage de substances. On estime qu'à l'âge de 40 ans, environ 50 % des personnes vivant au Canada auront éprouvé au moins un problème de santé mentale. Selon les estimations, une personne sur cinq vivant au Canada sera confrontée à un problème de santé lié à l'usage de substances au cours de sa vie. Les troubles concomitants de la santé liée à l'usage de substances et de la santé mentale constituent la règle plutôt que l'exception.

Commission de la santé mentale du Canada (la Commission)

La [Commission de la santé mentale du Canada](#) a été créée en 2007 dans le but de soutenir la santé mentale des personnes vivant au Canada. La Commission a pour mandat de concevoir et de diffuser des programmes et des outils novateurs. Elle collabore avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec diverses organisations, pour veiller à ce que les politiques publiques s'appuient sur les meilleures données disponibles issues de la recherche et du transfert des connaissances.

Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS)

Le [Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances](#) a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme de confiance, il offre des conseils aux décideurs en tirant parti des recherches, en cultivant les connaissances et en

rassemblant divers points de vue. Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Aux fins de ce projet, la Commission et le CCDUS sont à la recherche d'un partenaire qualifié et novateur qui partage leur volonté de faire progresser la santé et la sécurité et qui est en mesure de contribuer à l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Les initiatives de la Commission et du CCDUS

L'équipe de cybersanté mentale de la Commission se consacre à améliorer l'accès à des services de santé mentale de qualité aux quatre coins du pays. L'un des principaux objectifs de cette équipe est de faire progresser la prestation de services de santé mentale fondés sur la technologie. La [Stratégie de cybersanté mentale pour le Canada](#), récemment publiée, met en évidence la nécessité d'assurer la sécurité entourant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les soins de santé mentale proposés aux personnes vivant au Canada. On constate notamment un recours croissant à l'IA pour le triage, la navigation dans le système de soins et la communication.

Au nombre des précédentes réalisations de la Commission dans ce domaine figurent des [rapports](#), réalisés en collaboration avec l'Agence des médicaments du Canada (AMC), sur l'utilisation de l'IA dans les services de santé mentale et sur les tendances en matière de recherche et de développement dans le domaine de l'IA.

Le CCDUS s'engage à déployer des solutions novatrices afin de favoriser la prestation de soins de santé liés à l'usage de substances, sûrs, accessibles et efficaces.. Il fait notamment progresser les innovations numériques en soutenant la mise en œuvre et l'évaluation de la *porte d'entrée numérique aux cliniques d'intervention rapide en dépendances* – une clinique virtuelle sans rendez-vous exploitée par le Centre de santé mentale Royal d'Ottawa qui élargit l'accès à des soins rapides et efficaces.

Par ailleurs, le CCDUS continue sur sa lancée en matière d'accès aux données afin de favoriser le partage des connaissances et la prise de décision. En collaboration avec le [DaTaLab](#) de l'Université York, le CCDUS a conçu un [outil de veille des tendances sociales](#) permettant de repérer les publications faites sur X (anciennement Twitter) en lien avec les tendances, les risques et les méfaits de l'usage de substances. Cet outil utilise l'intelligence artificielle pour sélectionner et afficher en temps réel les publications pertinentes partout au Canada. Grâce au financement de l'Agence de la santé publique du Canada, au cours des trois

prochaines années, le CCDUS et DaTALab élargiront considérablement cette initiative sur plusieurs plateformes de médias sociaux dans le but de mettre au point un système d'alerte précoce à l'échelle du Canada pour lutter contre la crise des drogues toxiques.

Le contexte législatif

La *Loi sur l'intelligence artificielle et les données (LIAD)*, présentée sous la forme du projet de loi C-27 en juin 2022, vise à établir une réglementation fédérale qui pourrait avoir une incidence marquée sur l'utilisation de l'IA au Canada. Cependant, sa mise en œuvre complète pourrait prendre plusieurs années; entre-temps, il est urgent d'assurer que les produits numériques de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances accessibles aux consommateurs sont sécuritaires et conformes aux normes éthiques.

De plus, dans son Énoncé économique de l'automne 2024, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de deux milliards de dollars pour créer la *Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA*, qui soutiendra des équipes de recherche et des entreprises de calibre mondial dans ce domaine.

Appel à une réglementation sur la cybersanté mentale et les soins liés à l'usage de substances

Bien qu'il existe des lignes directrices pour l'utilisation responsable de l'IA dans différentes instances du Canada et dans le monde, la plupart de ces lignes directrices portent sur l'application de l'IA en général ou sur l'application de l'IA aux soins de santé de manière plus générale. Les communautés de la cybersanté mentale et de la santé liée à l'usage de substances réclament une réglementation plus ciblée et adaptée à ces champs d'activité.

Demande de propositions (DDP)

La Commission et le CCDUS sollicitent des propositions d'organisations qualifiées afin de soutenir **l'élaboration de lignes directrices pour l'utilisation de l'IA dans la prestation de soins de santé mentale et santé liée à l'usage de substances (SMSLUS)** au Canada.

Ce projet s'appuie sur des travaux antérieurs comprenant une analyse contextuelle, une analyse documentaire et des activités d'engagement des collaborateurs et collaboratrices, qui ont permis d'éclairer, de valider et d'affiner des considérations

clés pour une utilisation sécuritaire, éthique, de haute qualité et centrée sur la personne de l'IA dans les soins en SMSLUS. Cette phase du projet vise à traduire ces considérations en lignes directrices concrètes et applicables.

La présente DDP est ouverte uniquement aux organisations et aux personnes établies au Canada. Les personnes consultantes doivent être basées au Canada (avec des données hébergées au Canada) et démontrer une connaissance du contexte canadien en matière de **SMSLUS**. Cette exigence vise à assurer l'alignement avec les cadres législatifs, les systèmes de santé et les environnements politiques canadiens.

Plus précisément, les travaux viseront à :

- Élaborer et opérationnaliser ces considérations en lignes directrices concrètes et en critères associés
- Adapter les lignes directrices à des groupes prioritaires, notamment :
 - **Clientèle et personnes utilisatrices des services**
 - **Personnel clinique et prestataires de services**
 - **Personnes développeuses et organisations technologiques**
 - **Milieus de la politique publique et de la recherche**
- Identifier les exigences systémiques nécessaires, y compris les mécanismes de politiques, de réglementation et de gouvernance nécessaires pour soutenir une mise en œuvre sécuritaire et équitable

Cette phase représente une transition de la production de connaissances vers l'élaboration de lignes directrices appliquées ainsi que d'outils et de mesures de soutien à la mise en œuvre. La personne consultante retenue devra aller au-delà des principes généraux pour produire des résultats pratiques et adaptés aux contextes, pouvant être appliqués dans l'ensemble de l'écosystème de **SMSLUS** .

Un objectif clé consiste à s'assurer que les lignes directrices tiennent compte non seulement des rôles des différentes parties prenantes, mais également des conditions systémiques nécessaires à une utilisation sécuritaire et responsable de l'IA. Cela inclut l'identification de structures et de mécanismes de protection permettant d'assurer la reddition de comptes, de réduire les risques et de favoriser une application cohérente dans différents contextes et juridictions.

L'utilisation sécuritaire, éthique et équitable de l'IA dans les soins en **SMSLUS** ne peut reposer uniquement sur les cliniciennes, les développeurs ou la clientèle usagère. Elle nécessite des approches systémiques coordonnées, appuyées par des normes claires, des mécanismes de surveillance et des structures de gouvernance intégrées aux systèmes de santé et aux cadres réglementaires.

La Commission et le CCDUS s'engagent à promouvoir des lignes directrices en matière d'IA qui soient :

- Fondées sur des données probantes et ancrées dans des travaux de recherche antérieurs
- Pratiques et applicables dans des contextes réels
- Inclusives de perspectives diverses, y compris celles de personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent Favorables à des soins équitables, accessibles et de haute qualité pour les personnes vivant au Canada

Les personnes consultantes devront démontrer leur capacité à traduire des considérations complexes, impliquant de multiples parties prenantes, en lignes directrices claires, concrètes et applicables, tout en assurant l'alignement avec les objectifs globaux de l'initiative sur l'IA.

Portée du travail

Résumé du projet

Ce projet vise à **élaborer des critères et des lignes directrices pratiques pour l'utilisation de l'IA dans les soins en SMSLUS** au Canada, en mettant l'accent sur la traduction de considérations établies en applications concrètes à l'échelle du système de santé.

Les travaux consisteront à approfondir et à appliquer un ensemble validé de 10 considérations pour une utilisation sécuritaire, éthique, de haute qualité et centrée sur la personne de l'IA. Ces considérations sont regroupées sous trois thèmes principaux et serviront de fondement à l'ensemble des travaux :

2. Confiance et explicabilité
 - Compréhension de l'IA dans la pratique
 - Transparence
 - Examens et test réguliers
3. Soins centrés sur la personne
 - Consentement éclairé
 - Soutien à l'autonomie et à la prise de décision partagée
 - Collecte et utilisation des données personnelles
 - Supervision humaine
4. Équité et gouvernance des données

- Sécurité des données
- Promotion de l'équité et réduction des biais
- Protection des renseignements personnels et confidentialité

La personne consultante retenue sera responsable de produire des lignes directrices pratiques, adaptées aux contextes et aux besoins des groupes prioritaires, tout en identifiant les structures politiques, réglementaires et de gouvernance nécessaires pour soutenir une mise en œuvre sécuritaire et équitable.

La personne consultante travaillera en collaboration avec les structures de gouvernance établies pour cette initiative, y compris un comité directeur et des groupes consultatifs. Elle devra également identifier d'autres occasions d'engagement ou groupes de travail pertinents afin d'éclairer le développement de cette phase des travaux.

Ce projet vise à combler le besoin d'une plus grande clarté quant aux rôles, aux responsabilités et à la reddition de comptes liés à l'utilisation de l'IA dans les soins en **SMSLUS**, en veillant à ce que ces responsabilités soient soutenues de manière appropriée à l'échelle du système, plutôt que de reposer uniquement sur les personnes à titre individuel.

Les travaux comprendront l'élaboration de lignes directrices destinées aux groupes prioritaires suivants :

- **Clientèle et personnes utilisatrices des services**
- **Personnel clinique et prestataires de services**
- **Personnes développeuses et organisations technologiques**
- **Milieus de la politique publique et de la recherche**

Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants :

1. **Élaborer et opérationnaliser les considérations validées en matière d'IA :**
Traduire les considérations existantes en critères clairs et applicables qui soutiennent leur utilisation dans des contextes réels de **SMSLUS** .
2. **Développer des lignes directrices adaptées aux groupes prioritaires :**
Élaborer des critères reflétant les rôles, les responsabilités et les contextes décisionnels des principales parties prenantes.
3. **Définir les conditions systémiques nécessaires à une utilisation sécuritaire et équitable de l'IA :**
Identifier les mécanismes de politiques, de réglementation et de

gouvernance requis pour soutenir la mise en œuvre, la reddition de comptes et la surveillance.

4. Soutenir la préparation à la mise en œuvre dans divers contextes :

Veiller à ce que les lignes directrices soient pratiques et applicables dans différents milieux de soins, niveaux de capacité organisationnelle et populations, et qu'elles soient conçues pour favoriser une adoption volontaire par les parties prenantes de l'écosystème de **SMSLUS** .

5. Renforcer l'alignement entre le développement de l'IA et les besoins du système de SMSLUS :

Favoriser le développement et l'utilisation de technologies d'IA qui sont sécuritaires, efficaces, équitables et adaptées aux réalités de la prestation des soins au Canada.

L'élaboration et l'application des lignes directrices et des critères seront soutenues par l'engagement d'un comité directeur composé d'experts provenant de partout au Canada, représentant une diversité de perspectives dans les domaines de la **SMSLUS** et de la santé numérique. Ce comité fournira des orientations stratégiques et contribuera à assurer la pertinence, la crédibilité et l'applicabilité des livrables.

Principales activités

La personne consultante retenue sera responsable de l'élaboration d'un document complet de lignes directrices ainsi que des produits connexes, notamment par la réalisation des activités suivantes :

1. Élaboration des considérations

- Développer et préciser chacune des considérations validées selon les trois thèmes :
- Confiance et explicabilité
- Soins centrés sur la personne
- Équité et gouvernance des données
- Traduire les considérations en lignes directrices claires et pratiques
- Décrire ce que représente une utilisation appropriée et responsable en contexte réel
- Identifier les risques, les compromis et les implications selon les contextes

2. Développement de lignes directrices pour les groupes prioritaires

- Pour chaque groupe prioritaire, la personne consultante devra :
- Adapter les lignes directrices au contexte spécifique du groupe
- Définir les rôles, les responsabilités et les champs de reddition de comptes
- Identifier les connaissances, les compétences et les ressources nécessaires
- Tenir compte des environnements d'exercice et des contraintes propres à chaque groupe

3. Analyse des politiques et du système

- Identifier les mécanismes politiques, législatifs et réglementaires requis
- Décrire les structures de gouvernance et de surveillance nécessaires
- Préciser la répartition des responsabilités entre :
 - les développeurs
 - les systèmes et organisations de santé
 - les cliniciens et fournisseurs de services
 - les instances politiques et réglementaires

Identifier les lacunes où les responsabilités reposent actuellement, sans soutien systémique suffisant, sur des personnes à titre individuel.

4. Considérations relatives à la mise en œuvre

- Identifier les principaux obstacles et facteurs facilitants
- Tenir compte des variations entre les milieux de soins (communautaire, soins primaires, hospitaliers)
- Prendre en compte les différences de capacité organisationnelle et de ressources
- Identifier les considérations propres aux populations en quête d'équité et aux communautés diverses
- Proposer des approches favorisant l'adoption, la durabilité et le déploiement à plus grande échelle

5. Élaboration de ressources de soutien

- Proposer et élaborer un ensemble défini de ressources pratiques visant à soutenir l'utilisation des lignes directrices. Les livrables proposés doivent être clairement décrits dans la proposition

6. Engagement des parties prenantes et synthèse

- Élaborer une cartographie des parties prenantes et des partenaires clés
- Identifier d'autres groupes ou occasions d'engagement nécessaires
- Animer et faciliter les discussions avec le comité directeur et les groupes de travail
- Mobiliser une diversité de perspectives, incluant celles des personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent
- Synthétiser et intégrer les contributions en lignes directrices claires et structurées
- Consolider des perspectives diverses en résultats cohérents et équilibrés
- Assurer un engagement continu et itératif des groupes prioritaires tout au long du projet

Produits livrables

La personne consultante retenue devra produire les livrables suivants :

1. Document complet de lignes directrices
 - Document intégré couvrant l'ensemble des thèmes, des considérations et des recommandations systémiques
 - Présentation claire de la traduction des considérations en actions concrètes
 - Contenu structuré et accessible pour l'écosystème de **SMSLUS**
 - Inclut des éléments pratiques tels que des actions recommandées, des garde-fous, des indicateurs de suivi et des mécanismes d'évaluation, lorsque pertinent
2. Documents adaptés aux groupes prioritaires
 - Produits distincts pour : **Clientèle et personnes utilisatrices des services**
 - **Personnel clinique et prestataires de services**
 - **Personnes développeuses et organisations technologiques**
 - **Milieus de la politique publique et de la recherche**
 - Chaque document devra :

- Traduire les considérations en lignes directrices adaptées au contexte spécifique du groupe prioritaire
 - Définir les rôles, les responsabilités et les mécanismes de reddition de comptes
 - Refléter des considérations pratiques, y compris les contraintes et les conditions d'application en contexte réel
3. Rapport de recommandations systémiques
- Recommandations en matière de politiques, de réglementation et de gouvernance nécessaires pour soutenir une utilisation sécuritaire, éthique et équitable de l'IA dans les soins en **SMSLUS**
 - Définition claire des structures de surveillance et des mécanismes de reddition de comptes entre les principales parties prenantes , notamment les développeurs, les systèmes et organisations de santé, les fournisseurs de services et les instances politiques et réglementaires
 - Identification des principales lacunes systémiques, des risques et des possibilités susceptibles d'avoir une incidence sur la mise en œuvre
 - Description d'approches ou de mécanismes permettant de combler les lacunes identifiées, en tenant compte de leur faisabilité dans différents contextes et juridictions
5. Outils et ressources de mise en œuvre
- Ressources pratiques visant à soutenir l'adoption et l'application des lignes directrices dans divers contextes
 - Peuvent inclure des cadres, des outils ou des listes de vérification adaptés aux groupes prioritaires, selon la proposition du consultant
 - Lignes directrices qui tiennent compte des variations en matière de capacité organisationnelle, de milieux de soins et de populations
6. Rapport sommaire et présentation
- Synthèse de l'approche, des résultats et des livrables

Exigences relatives à la soumission de la proposition

Il est recommandé aux candidat(e)s de limiter leur proposition à un maximum de huit pages, toutes pièces jointes et annexes comprises.

Vous trouverez ci-dessous une liste de vérification des éléments à inclure dans votre proposition :

- ✓ Renseignements généraux sur la personne, l'entreprise, l'institution ou l'organisation.
- ✓ Description de l'expérience et de l'expertise pertinentes, incluant :
 - L'élaboration de lignes directrices, de cadres ou de politiques liés à la santé numérique, à l'intelligence artificielle ou aux systèmes de santé
 - L'expérience dans la traduction de travaux de recherche ou de concepts de haut niveau en produits concrets et applicables
 - Une compréhension démontrée de l'application de l'IA dans les soins de santé, incluant les considérations clés liées à la sécurité, à l'éthique, à l'équité et à la gouvernance
- ✓ Expérience de travail dans le domaine des soins en **SMSLUS** au Canada, incluant une connaissance des pratiques de soins et des réalités du système
- ✓ Expérience en mobilisation de collaborateurs et collaboratrices diversifiés, y compris des personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent, et capacité à créer des environnements d'engagement significatifs, sécuritaires et inclusifs
- ✓ Approche et méthodologie proposées pour la réalisation des travaux décrits dans la portée du projet
- ✓ Description de la manière dont l'approche proposée permettra d'assurer que les livrables sont :
 - Pratiques et applicables
 - Pertinents dans divers milieux de soins
 - Inclusifs des considérations liées à l'équité
- ✓ Calendrier de projet proposé, incluant les principales étapes et les livrables
- ✓ Biographies des membres de l'équipe de projet
- ✓ Références de projets antérieurs

Échéancier

- 1 mai 2026 : Publication de la demande de propositions
- 29 mai 2026 : Date limite pour la soumission des propositions
- 12 juin 2026 : Choix de la proposition
- 17 juin 2026 : Première date possible pour le début du projet
- 15 mars 2027 : Achèvement et soumission des produits livrables du projet

La Commission et le CCDUS se réservent le droit de mener des entrevues avec les consultants présélectionnés avant la sélection finale.

Financement disponible pour ce projet

60 000 \$ (taxes incluses)

Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

n°	Critères d'évaluation	Description	Pondération (%)
1	Expertise méthodologique	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à appliquer des méthodologies appropriées et rigoureuses pour soutenir l'élaboration de lignes directrices et l'analyse des informations pertinentes • Démonstration d'une aptitude à produire des livrables fiables, structurés et bien étayés • Approche analytique rigoureuse et objective contribuant à la qualité et à la crédibilité des résultats 	15 %

2	Expertise en élaboration de lignes directrices	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience et compétence démontrées dans l'élaboration de lignes directrices pour les services et la prestation de soins en santé numérique • Expérience dans le développement de lignes directrices pratiques et applicables pour soutenir la mise en œuvre 	10 %
3	Application de l'IA	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise dans l'application de l'IA dans les contextes de santé mentale numérique, de santé liée à l'usage de substances, de santé physique et de bien-être. 	15 %
4	Pratiques en matière de soins de santé mentale et d'usage de substances	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie et expérience concrète des pratiques en matière de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances dans le contexte canadien, dont une réussite avérée en matière d'intégration des principes d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité dans le travail. • Expérience de travail avec des collaborateurs et collaboratrices dans le domaine de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances ainsi qu'avec des personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent. 	15 %

5	Abordabilité et budget proposé	<ul style="list-style-type: none"> Justification claire du budget proposé et abordabilité du projet en général 	5 %
6	Approche et plan de travail proposés	<ul style="list-style-type: none"> Clarté et faisabilité de la méthodologie proposée Alignement de l'approche avec les objectifs du projet et la portée des travaux Capacité à traduire les considérations validées en lignes directrices concrètes et applicables Qualité et pertinence des livrables proposés Prise en compte de l'engagement des parties prenantes, incluant l'intégration de perspectives diverses et du savoir expérientiel passé ou présent 	40 %

Modalités additionnelles

La Commission et le CCDUS se réservent le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission reçue pour quelque raison que ce soit. La décision d'avoir recours aux services d'un candidat est laissée à la seule discrétion de la Commission et du CCDUS.

La présente demande de propositions et les réponses du candidat sont régies par les lois de la province de l'Ontario, au Canada.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la Commission, au CCDUS et à ce projet éventuel. Nous nous réjouissons à la perspective d'examiner les propositions soumises.



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Commission de la santé mentale du Canada

350, rue Albert, bureau 1210

Ottawa (Ontario) K1R 1A4

Tél. : 613.683.3755

Télééc. : 613.798.2989



[@MHCC](https://twitter.com/MHCC)



[/theMHCC](https://www.facebook.com/theMHCC)



[/1MHCC](https://www.youtube.com/channel/UC1MHCC)



[@theMHCC](https://www.instagram.com/theMHCC)



[/theMHCC](https://www.pinterest.com/theMHCC)



[/Mental Health Commission of Canada](https://www.linkedin.com/company/Mental-Health-Commission-of-Canada)



Canadian Centre
on Substance Use
and Addiction

Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Evidence. Engagement. Impact.

Données. Engagement. Résultats.

**Centre canadien sur les dépendances
et l'usage de substances**

75, rue Albert, bureau 500

Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Tél. : 1-833-235-4048

Télééc. : 613-235-4048



[@CCSACanada](https://twitter.com/CCSACanada)



[/CCSA.CCDUS](https://www.facebook.com/CCSA.CCDUS)



[/CCSACCLAT](https://www.youtube.com/channel/UCCSACCLAT)



[@CCSA_CCDUS](https://www.instagram.com/CCSA_CCDUS)



[/CCSA-CCDUS](https://www.linkedin.com/company/CCSA-CCDUS)